

## Rencontre des Présidents de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil Rhénan

Strasbourg, lundi 13 janvier 2020

**Jean-Luc MARX**, Préfet de la région Grand Est et Président de la Conférence du Rhin supérieur et **Joshua FREY**, membre du Landtag de Baden- Württemberg, Président du Conseil Rhénan, se sont rencontrés à Strasbourg ce lundi 13 janvier pour échanger sur la mise en œuvre des priorités annuelles des deux instances de coopération transfrontalière qu'ils animent.

Des thèmes de travail prioritaires convergents ont été définis, notamment **l'environnement et le développement durable**. Les deux Présidents sont convenus de mettre en commun leurs efforts pour la protection de la nappe phréatique rhénane, réserve considérable d'eau potable de 100 milliards de m<sup>3</sup> dont profitent les régions du Rhin supérieur. La limitation des pesticides dans le cadre d'une agriculture raisonnée et l'emploi de l'intelligence artificielle pour lutter contre le changement climatique, complètent l'éventail des mesures envisagées pour la protection de l'environnement.

Les deux Chefs de délégations poursuivront également l'engagement de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil Rhénan en faveur de **projets de transport respectueux de l'environnement et pour un aménagement cohérent du territoire transfrontalier** – raccordement ferroviaire de l'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg, exploitation des voies de dessertes fines des territoires, mobilisation pour l'ouverture de certaines liaisons ferroviaires transfrontalières. Des actions innovantes favorisant l'intermodalité à travers l'interconnexion des moyens de transport ont également été évoquées. Les administrations centrales des deux pays et l'Union européenne ont été sensibilisées à la portée de ces projets structurants dans cet espace au centre de la construction européenne.

Ces projets s'inscrivent dans la dynamique du **traité d'Aix-la-Chapelle** signé entre la France et l'Allemagne le 22 janvier 2019.

Ces sujets mobiliseront les acteurs de la coopération transfrontalière les prochains mois en étroite coordination avec l'Union européenne, les gouvernements, les services des Etats et les collectivités territoriales du Rhin supérieur.

### Contacts :

Secrétariat commun de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur  
Tél. : 0049 / 7851 – 93 49 0

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan  
Tél. : 0049 / 7851 – 74 07 42

## La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la *région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur* ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.